

*Je vous remercie Madame et Monsieur les Coordonnateurs du Groupe de travail de l'Universalisation,*

*Madame et Monsieur,*

*Puisque la délégation malagasy prend la parole pour la première fois, permettez-moi de vous adresser toutes nos félicitations pour diriger cette réunion qui a réellement beaucoup d'importance, et pour nous ici présents mais aussi pour toute l'humanité. Nous sommes sûrs que les activités entreprises et celles qui seront étudiées durant toute la réunion ne connaîtront que du succès sous votre diligence. Je m'adresse tout spécialement au Programme des Nations Unies pour le Développement pour les efforts que toute l'équipe a fournis et qui ont permis à la délégation malagasy de participer à cette réunion malgré le délai de traitement imparti pour les diverses procédures.*

*Madame et Monsieur les Coordonnateurs,*

*La signature de la Convention sur les Armes à sous-munitions a été ouverte à Oslo en décembre 2008 et plus d'une centaine de pays, conscients des effets néfastes causés par l'utilisation aveugle de ces types d'armes pour toute l'humanité, ont décidé de se joindre à ce traité international. Parmi ces pays figurait Madagascar. L'entrée en vigueur de la Convention sur les Armes à sous-munitions entre dans sa cinquième année qui mérite d'être célébrée cette année.*

*Cinq ans déjà ou rien que cinq ans, c'est selon. J'aimerais tout de même attirer l'attention de tout un chacun que nous sommes actuellement à la moitié de la deuxième décennie du troisième*

*millénaire ; le barbarisme ne doit plus avoir sa place dans notre ère. Pourtant, nonobstant les vibrants appels effectués par notre communauté et l'existence d'un traité adopté à la suite d'un long processus, l'utilisation des armes à sous-munitions est bien toujours dans les actualités internationales.*

*Certaines entités n'hésitent pas à faire recours à l'utilisation de ces armes. Ma délégation condamne sévèrement ces actes barbares qui ne tiennent pas compte des efforts fournis par la communauté internationale. De ce fait, nous exhortons tous les Etats à respecter les dispositions de la Convention sur les Armes à sous-munitions.*

*Madame et Monsieur les Coordonnateurs,*

*A-t-on besoin de rappeler que depuis 2009, le Gouvernement de Transition en place, malgré son attachement à une culture de paix locale, régionale et internationale, n'a pas pu mener la ratification de la Convention à terme. Le processus de sortie de crise parrainé par la communauté internationale, à la diligence de l'Union africaine et de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe a permis d'organiser les élections présidentielles et législatives. A l'issue de ces élections transparentes, libres et démocratiques, un Président et une Assemblée nationale sont actuellement mis en place. Ma délégation réitère sa détermination à achever le plus tôt possible la ratification de la Convention.*

*Bien que Madagascar ne produit, n'utilise et ne stocke des bombes ou des armes à sous-munitions, il reste attaché aux principes du Droit International Humanitaire et à l'effort de la communauté*

*internationale visant à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde. De ce fait, mon pays exhorte tous les pays qui n'ont pas encore adhéré à la Convention à s'y joindre en vue de son universalisation et en guise de solidarité avec ceux qui ont souffert de l'utilisation de ces armes.*

*Madame et Monsieur les Coordonnateurs,*

*Vous pouvez compter sur notre soutien et notre engagement à toutes les activités de cette réunion, à laquelle nous souhaitons un plein succès.*

*Je vous remercie*